

IPNS

Ouverture de la mairie au public :

Mardi : de 14h00 à 18h45
Mercredi : de 9h00 à 12h00
Vendredi : de 14h00 à 17h30

Permanences du maire :

Vendredi de 16h à 18h

Permanences 1^{er} adjoint :

Mardi 18h à 19h, sur rdv

Rappel des horaires pour les travaux de bricolage, jardinage ou loisirs utilisant des appareils sonores.

Les jours ouvrables : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

Les samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Les dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Prochain conseil municipal :

Mardi 3 mai 2016
à 20 h 00, salle du Conseil
Municipal (mairie)

CANTON DE TARARE

COMMUNE DE 69490 LES OLMES

Tél : 04-74-05-67-55

Fax : 04-74-05-74-09

mairielesolmes@gmail.com

Site Internet : www.lesolmes.fr



Sacs Poubelle -Avis



La **distribution** annuelle des **sacs poubelle**
Vendredi 15 avril au local technique (arrière du bâtiment mairie-école)
de 13 h 30 à 18 h 30

Les personnes qui ne peuvent venir ce jour là pour retirer leurs sacs sont donc priées de bien vouloir les faire récupérer par une personne de leur choix.



Nettoyage de Printemps



Samedi 16 avril

Rendez-vous sur la place de l'église à 9h30 munis de gants, sacs, petits râteaux ou pelles, tout le monde est concerné par la propreté de notre village !
Un casse-croûte sera offert par la mairie, pour terminer cette matinée.



Inauguration



Madame le Maire et son Conseil Municipal

vous convient à l'**inauguration** de la **ruche pédagogique** et de la **cabine à livres**
le samedi 23 avril à partir de 10h30



Les crieurs de rue animeront ce moment.



C'est l'occasion de déposer vos messages de tout ordre dans les urnes disposées aux 4 coins du village ! (Four à bois, Boulangerie, Salle d'animation, Mairie)
Ils les proclameront et les mettront en scène lors de cet évènement !

LES OLMES

Panneaux d'agglomération

LES OLMES

Depuis quelques semaines des panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération ont été posés sur les chemins communaux.

Ces **panneaux d'entrée et de sortie d'agglomération** signalent aux conducteurs qu'ils pénètrent ou qu'ils quittent une agglomération.

Les limites matérialisées par ces panneaux sont celles à l'intérieur desquelles sont applicables les règles de conduite, de police ou d'urbanisme particulières aux agglomérations, c'est-à-dire un « espace sur lequel sont groupés des immeubles bâtis rapprochés ». Leur emplacement a été défini avec un agent de la DDT (Direction Départementale des Territoires) et leur mise en place a fait l'objet d'un arrêté du maire. Pour être efficaces ces panneaux doivent être installés au plus près du centre bourg.

Ces emplacements ne correspondent donc pas aux limites du territoire communal.

Permanences CCAS :

Mercredi et vendredi **sur rdv**

GENDARMERIE 17

SAMU 15

Appel d'urgence européen 112

Citoyenne Benoîte : un roman historique de Louis Josserand, qui retrace des événements historiques qui ont marqué le village des Olmes de 1788 à 1815 est disponible en prêt en mairie.

Carte nationale d'identité : 3 mois de délai ! Pensez-y avant la période d'été !

Recherche jeunes de la commune pour job d'été. S'adresser en mairie.

**Prochain Info's Olmes
Semaine 18**



Urbanisme

Le PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) a été débattu par le conseil municipal du 4 avril. Il est consultable sur le site internet de la commune et en mairie.

Une procédure de modification simplifiée du POS (Plan d'Occupation des Sols) a été lancée pour les zones NAI. Le dossier sera mis à la disposition du public du mardi 26 avril au vendredi 27 mai en mairie. Les observations sur le projet pourront être consignées sur le registre.



Fête des classes en 6

Vendredi 29 Avril :

20h30 : Retraite aux flambeaux suivie du passage du livre d'or et d'un bal gratuit

Dimanche 1er mai :

8h30 : Rassemblement des conscrits

9h00 : Photos

10h30 : Célébration

11h30 : Défilé, dépôt de gerbe au monument aux morts

12h30 : Vin d'honneur

14h00 : Banquet des conscrits

21h00 : Embrasement du balai

22h00 : Bal gratuit

Le temps du défilé (entre 11h30 et 12h30), la route départementale 338 sera exceptionnellement fermée.

RAPPEL : les pétards sont interdits.



Classe en 7

La classe en 7 fait appel à toutes les personnes nées en 7 qui ne se seraient pas encore manifestées pour aider au service du vin d'honneur et/ou de la buvette du bal lors de la fête des classes en 6 le 1er mai prochain.

Informations :

classesen7.lesolmes@gmail.com



Terre d'accueil

Durant la **semaine du 11 avril au 17 avril**, des animations et conférences autour des alternatives sont proposées par l'association « **Terre d'accueil aux Olmes** ». Elles auront lieu sur des terrains privés ainsi qu'en mairie : programme sur le site.

Un trafic plus important qu'habituellement est attendu.

Merci de votre compréhension.



Croix Rouge

La Croix Rouge nous informe de leur intention d'entreprendre une campagne de sensibilisation auprès du grand public dans notre village, à raison de 3 jours maximum, sur la période du 9 mai au 4 juin 2016.